

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2012

Le conseil municipal, dûment convoqué le 5 mars 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE – Patrick DER-KEVORKIAN – Magali TAFARO – Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS .

Excusés : Jacky NOUET (pouvoir à Magali TAFARO) – Murielle BARBECOT – Christophe COQUART

Absents : Corinne CASALS - Franck ALBANESE

Secrétaire de séance : Georges SILVESTRE

Le compte-rendu de la dernière séance n'apporte aucun commentaire.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2011 dressés par Monsieur BISSON.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

L'assemblée vote à l'unanimité les comptes administratifs 2011 :

- budget principal :
 - section de fonctionnement avec un excédent cumulé de 291 697,68 €
 - section d'investissement avec un excédent cumulé de 34 645,85 € et un déficit de restes à réaliser de 132 351,00 €
- budget TVA local commercial :
 - section de fonctionnement avec un excédent cumulé de 17 035,41 €
 - section d'investissement avec un déficit cumulé de 13 442,28 €
 - et un déficit de restes à réaliser de 3 300,00 €
- budget assainissement :
 - section d'exploitation avec un excédent cumulé de 19 425,77 €
 - section d'investissement avec un excédent cumulé de 96 972,92 € et un excédent de restes à réaliser de 9 632,00 €

AFFECTATION DE RESULTAT

A l'unanimité l'assemblée décide à l'unanimité d'affecter la somme de

- budget principal : 97 708,15 €
- budget local commercial : 16 742,28 €

à l'article 1068 de la section d'investissement

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le maire propose de reconduire les mêmes taux d'imposition que l'année dernière.

Monsieur DER KEVORKIAN demande s'il est possible de baisser les taux.

Monsieur FONTIBUS rappelle que même si les taux ne bougent pas, les bases sont actualisées. Il émet toujours le vœux de baisser les taux.

Après en avoir délibéré, par 1 voix CONTRE et 9 POUR, les taux d'imposition sont maintenus de la façon suivante :

- taxe d'habitation	12,98 %
- foncier bâti	14,16 %
- foncier non bâti	41,64 %

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Monsieur SILVESTRE rend compte de la réunion de la commission travaux qui propose la somme de 9 000 € d'indemnité à l'association du lotissement Vers l'Ecole pour la servitude de passage, ce montant a été intégré au budget. Madame TAPONAT rappelle que ce litige dure depuis 30 ans. Madame TAFARO signale que la somme de 7 000 € avait été suggérée jusqu'à présent, il lui est répondu la participation de la Mairie pour la transformation de l'ancien transformateur en local à bennes (option qui n'est plus retenue par l'association syndicale du lotissement) a été intégré à cette indemnité.

Les budgets primitifs 2012 sont soumis vote, de la façon suivante :

- **commune** :

* fonctionnement	786 831,53 €	avec un report d'excédent de 193 989,53 €
* investissement	502 919,00 €	

voté par 1 abstention et 9 voix POUR

- **assainissement** :

* exploitation	116 875,77 €	avec un report d'excédent de 19 425,77 €
* investissement	212 762,69 €	

voté à l'unanimité

- **TVA local commercial** :

* fonctionnement	22 093,13 €	avec un report d'excédent de 293,13 €
* investissement	46 947,41 €	

voté à l'unanimité

ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le bureau de vote des présidentielles est mis en place pour les 22 avril et 6 mai 2012.

CHOIX DE LA MISSION SPS

Monsieur le Maire présente les propositions des cabinets de coordination mission Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour les travaux de second œuvre de la médiathèque.

Deux cabinets sur trois ont répondu à la consultation :

- OUEST COORDINATION	2 698 € HT
- COO	1 600 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le contrat proposé par le cabinet COO qui s'élève à 1 600 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

Dominique PETRONE :

- Présente la réforme de l'urbanisme en vigueur depuis le 1^{er} mars sur les demandes d'autorisation de travaux.
- La mise en sens interdit sauf riverains de la rue des Fauvettes est en vigueur.
- La DDT renouvelle sa proposition d'aide pour la mise en compatibilité du PLU avec le SCOT et rappelle que l'approche environnementale est subventionnée.
- La ZAC du Parc d'Activité de la Dombes a été approuvée lors du dernier conseil communautaire.

Georges SILVESTRE :

- Plusieurs scénarios d'aménagement des différents espaces de la médiathèque ont été présentés à la commission travaux. Le projet d'organisation des espaces plus approfondi sur le scénario retenu sera présenté par l'architecte lors de la prochaine commission travaux.
- Les propositions faites par différents prestataires pour un raccordement à la fibre optique ont été étudiées. Les coûts sont élevés d'une part car il s'agit d'offres professionnelles qui sont applicables aux collectivités, et d'autre part il y a des frais de raccordement. Les délais annoncés pour le raccordement de la fibre optique par le SIEA sont de 7 à 10 semaines. En considérant les besoins de connexion internet de l'école, il est proposé de rester sur un abonnement ADSL, et de s'orienter vers l'opérateur FREE , intégrant dans son offre de base un accès internet, des communications téléphoniques VoIP illimitées sur fixes (France télécom et Box) et mobiles.

La séance est levée à 23 H.